



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 03/03/20

Reçu en Préfecture le : 06/03/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 2 mars 2020
D - 2020 / 63

Aujourd'hui 2 mars 2020, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Paul AZIBERT, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Ghislaine BUISSON, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Catherine BOUILHET

Remise gracieuse de loyer et fluides. Association Regard 9. Autorisation

Monsieur Fabien ROBERT, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par convention, la Ville de Bordeaux a mis à disposition de l'association Regard 9, des locaux de 1110 m² au sein de l'immeuble situé 15 rue du professeur Demons moyennant la prise en charge d'un forfait fluides de 1 110 euros par an et d'un loyer annuel de 2 538 euros.

Dans le cadre de l'année 2020, année de la BD coordonnée par la Cité internationale de la BD d'Angoulême, l'association Regard 9 a été sollicitée pour participer activement à cette célébration annuelle. Elle mène déjà le festival qui est un des temps forts BD de la vie culturelle bordelaise et va mener dans le cadre de l'année BD deux actions complémentaires :

- l'une en coopération avec la bibliothèque du grand parc de Bordeaux à destination des jeunes issus des quartiers prioritaires pour des ateliers de création et d'impression d'un magazine de bande dessinée, avec le collectif Biscotto (mars),
- et l'autre avec l'association Lettres de monde, à destination du public de jeunes migrants isolés pour des ateliers d'échanges sur les cultures gastronomiques accompagnés par un chef cuisinier, Thierry Marx, et d'un auteur de bande dessinée, Guillaume Long, pour la réalisation du reportage graphique (novembre-décembre).

Compte tenu de l'ensemble de ces projets, elle se trouve confrontée de manière exceptionnelle à une situation financière tendue. C'est pourquoi, afin d'accompagner l'association dans ses nouveaux projets, il est proposé d'accorder à l'association une remise exceptionnelle de son loyer et charges afin d'alléger ses charges fixes.

Pour l'ensemble de ces motifs, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter auprès du trésorier une annulation des titres de recette n°2019-24486 et n°2019-24481, d'un montant total de 3 648 euros correspondant à la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 et dont est redevable l'association Regard 9.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 2 mars 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT